



RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 4 novembre 2024 à 19h00, à laquelle étaient présente Mesdames les conseillères Pat Panasuk et Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead et Michael Allnutt. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 6 personnes dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 octobre 2024

4. QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

4.1

5. CORRESPONDANCE

5.1

6. URBANISME

6.1 Rapport de l'inspecteur municipal

7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

8. RAPPORTS DES ÉLUS

9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.1 Mandat arpenteur- géomètre Migué Fournier

10. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

10.1 Comptes à payer

10.2 Comptes payer

10.3 Dépôts – États comparatifs

11. VOIRIE

11.1 Rapport sur les routes

11.2 Adjudication – Contrat de déneigement des routes municipales pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026

12. ENVIRONNEMENT

12.1

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1

15. AUTRES AFFAIRES

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION

.....

1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution 2024-437

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 2024-438

IL EST
Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3
APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU 7 OCTOBRE 2024
Résolution 2024-439

IL EST
Proposé par Pat Panasuk
Appuyé par Michael Allnutt
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 octobre 2024 soit et est approuvé avec la modification suivante :

Point 11.2 – Erreur de frappe.

ADOPTÉE à l'unanimité

4
QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- La directrice générale mentionne qu'Espace Stratégies est la firme mandatée pour réaliser le Plan stratégique 2017-2020.

5
CORRESPONDANCE

- Rien pour la correspondance pour le mois d'octobre.

6
URBANISME

6.1
RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal soumis son rapport pour le mois d'octobre.

Aucun permis n'a été délivré pour le mois d'octobre.

7
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'est posée lors de la première période de questions.

8
RAPPORTS DES ÉLUS

1. Les routes ont été nivelées pour la dernière fois de la saison.
2. Il a été mentionné qu'il y a un point mou dans l'asphalte en tournant de chemin Draper vers chemin Jackson.
3. Le maire a assisté à de nombreuses réunions à la MRC en octobre. Leur budget estimé pour 2025 est d'environ quinze millions de dollars (15 000 000\$)

9
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.1
MANDAT ARPENTEUR-GÉOMÈTRE MIGUÉ FOURNIER
Résolution 2024-440

CONSIDÉRANT que le coin du nouvel hôtel de ville situé à côté du lot du monument en pierre au 322 chemin Stagecoach n'a pas la distance minimale requise selon nos règlements de zonage;

CONSIDÉRANT qu'il n'est pas conforme, une dérogation mineure sera nécessaire;

EN CONSÉQUENCE
Proposé par Wesley Patch
Appuyé par Larry Royea
ET RÉSOLU

DE mandater l'arpenteur-géomètre Migué Fournier pour effectuer un plan préliminaire de l'emplacement proposé afin de déterminer la distance dérogatoire exacte;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner les instructions nécessaires et à signer tout document utile à cette fin.

ADOPTÉE à l'unanimité

10
ADMINISTRATION FINANANCIÈRE

10.1
COMPTES À PAYER
OCTOBRE 2024
Résolution 2024-441

IL EST

Proposé par Larry Royea

Appuyé par Lisa Belanger

ET RÉSOLU

QUE le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 84 035,59\$ soit et est par la présente approuvé.

Fournisseur	Description	Montant
Barnes Hardware	Achat des bacs	482,86
Benoit Jean	Nettoyage des ponts/livraison des bacs	195,00
Enviro Connexions	Traitement de recyclage	408,23
Excavation L G	Nivelage chemins	603,62
FNX	Services ingénierie (hôtel de ville)	13 110,03
GAL INC	Retenue contrat	20 285,46
Gestim	Inspection municipale (22/09/24 au 19/10/24)	339,87
Mégaburo	Lecture de compteur et appel de service	191,01
Ministre des Finances	Sûreté du Québec (2/2 versement)	21 391,00
Nadolska Danuta	Services professionnels (architecte)	2 828,39
Papeterie Cowansville	Fournitures de bureau	441,24
Paris André	Bush hogging	1 759,12
Pompages West Brome	Vidanges septiques	21 457,79
RIGMRBM	Frais site enfouissement	541,97
TOTAL		84 035,59\$

10.2
COMPTES PAYER
OCTOBRE 2024
Résolution 2024-442

Fournisseur	Description	Montant
Allen Tony	Remboursement de l'abonnement à la bibliothèque	50,00
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois d'octobre	718,59
Bordeleau Lili	Remboursement d'un dépôt reçu par erreur	402,42
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 623,80
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération d'octobre	2 146,76
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaire d'octobre	3 548,04
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		11 489,61\$

Fournisseur	Description (Prélèvements automatiques)	Montant
DFS Insurance	Assurance collective	547,40
Hydro Québec	Éclairage des rues	184,23
Hydro Québec	Électricité au Parc Heritage	66,26
IT Cloud	Abonnement & frais mensuel Microsoft	40,19
Mastercard	Abonnement & frais mensuel Microsoft	76,34
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		914,42\$

TOTAL 96 439,62\$

ADOPTÉE à l'unanimité

**11
VOIRIE**

**11.1
RAPPORT SUR LES ROUTES**

- Aucun commentaire concernant les chemins, autre que ce qui a été dit dans le rapport de l'officier.

**11.2
ADJUDICATION – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES ROUTES MUNICIPALES POUR LES
SAISONS 2024-2025 ET 2025-2026
Résolution 2024-443**

ATTENDU que le contrat actuel pour le déneigement des chemins municipaux a expiré au printemps 2024 ;

ATTENDU le processus d'appel d'offres qui s'est déroulé avec le prestataire de services dont les services ont été retenus depuis la saison 2017 ;

EN CONSÉQUENCE

Proposé par Christopher Whitehead

Appuyé par Pat Panasuk

ET RÉSOLU

- D'octroyer le contrat de déneigement des chemins municipaux pour les hivers 2024-2025 et 2025-2026 à 3578470 Canada Inc. pour un montant de 108 355,39 \$ plus les taxes applicables selon les termes du contrat ;
- DE financer ces dépenses, nettes de remboursement de taxes, par le fonds général et de confirmer que les crédits nécessaires seront prévus aux budgets 2025 et 2026 ;
- D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner les instructions nécessaires et à signer tout document utile à cette fin.

ADOPTÉE à l'unanimité

12
ENVIRONNEMENT

- Aucun dossier.

13
SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Aucun dossier.

14
LOISIRS ET CULTURE

- Aucun dossier.

15
AUTRES AFFAIRES

- Il n'y a pas d'autre sujet à traiter.

16
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Un résident demande à qui appartient le 3578470 Canada Inc.

Le maire répond que le 3578470 Canada Inc. appartient à Excavation David Cooke Inc.

17
AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
Résolution 2024-444

IL EST
Proposé par Larry Royea
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU

QUE la réunion soit levée à 19h21.

William Miller
Maire

Gail Côté
Directrice générale et greffière-trésorière

